

#79 DECEMBRE 2016
JANVIER
FEVRIER 2017

jda

Le Journal de l'Administration

 **Gouvernement Princier**
PRINCIPAUTÉ DE MONACO

LE « CERCLE A » BIENTOT DISPONIBLE !



Grâce au « Cercle A » et son site Internet, les personnels de l'Administration vont pouvoir bénéficier d'offres promotionnelles, à Monaco et hors de la Principauté, dans de nombreux domaines. Un service avantageux destiné à fédérer l'ensemble de l'Administration monégasque.



DI - L'Agence Monégasque
de Sécurité Numérique



DFE - L'Administration mobilisée
pour l'échange automatique
d'informations



DEEU - Le développement
du service de vélos à assistance
électrique



DREC - Le métier de Secrétaire des
Relations Extérieures de la DAI

LE CARNET DE LA FONCTION PUBLIQUE

NOVEMBRE-DECEMBRE 2016 / JANVIER 2017

NOUVEAUX ENTRANTS

- **AMEUR Djamel**
Agent d'Accueil au Service des Parkings Publics
- **BICCHI Arnaud**
Manœuvre à la Direction de l'Aménagement Urbain
- **BONDONNO Olivier**
Jardinier à la Direction de l'Aménagement Urbain
- **BREZZO Quentin**
Agent d'Accueil au Service des Parkings Publics
- **DEME Quentin**
Analyste à la Direction Informatique
- **DESPRAT Camille**
Administrateur à l'Administration des Domaines
- **FOUQUET Eric**
Ouvrier Polyvalent au Service de Maintenance des Bâtiments Publics
- **GABRIELLI Jean-Philippe**
Surveillant-Rondier au Stade Louis II
- **GARELLI-FERRUS Nathalie**
Contrôleuse à la Direction de l'Expansion Economique
- **GIOMBINI Sébastien**
Analyste à la Direction Informatique
- **GIRAUD Fabien**
Chargé de Mission à l'Agence Monégasque de Sécurité Numérique
- **GOPCEVIC-AUSSET Pauline**
Attaché Principal au Secrétariat du Département des Affaires Sociales et de la Santé
- **HIRIGOYEN Jean-Philippe**
Moniteur Educateur à la Direction de l'Action et de l'Aide Sociales - Foyer de l'Enfance Princesse Charlene
- **ISOARDI Johanne**
Educateur Spécialisé à la Direction de l'Action et de l'Aide Sociales - Foyer de l'Enfance Princesse Charlene
- **JACQUES Alain**
Jardinier à la Direction de l'Aménagement Urbain
- **JULIEN Nathalie**
Chargé de Mission au Secrétariat du Département des Affaires Sociales et de la Santé
- **KAHLA Meher**
Agent d'Accueil au Service des Parkings Publics
- **LORENZI Mélanie**
Caisier au Stade Louis II
- **LOULERGUE Priscilla**
Secrétaire Principale au Secrétariat du Département des Finances et de l'Economie
- **MAGNIEN Florent**
Conducteur de Travaux au Service de Maintenance des Bâtiments Publics
- **MANGOSIO Lysiane**
Infirmière à la Direction de l'Action Sanitaire - Centre Médico-Sportif
- **MARAIS Anne**
Administrateur à la Commission de Contrôle des Activités Financières
- **MARZI Emmanuelle**
Attaché à l'Institut Monégasque de la Statistique et des Etudes Economiques
- **NOAT Jean-Philippe**
Chargé de Mission à l'Agence Monégasque de Sécurité Numérique
- **NOTTEBART Hugues**
Chef de Section à la Direction de l'Aménagement Urbain

- **PANERO Stéphane**
Educateur Spécialisé à la Direction de l'Action et de l'Aide Sociales
- **PASSERI Christophe**
Agent d'Accueil au Service des Parkings Publics
- **PICOULET Baptiste**
Agent d'Accueil au Service des Parkings Publics
- **RAVIOLA Eric**
Agent d'Accueil au Service des Parkings Publics
- **RINALDI Antoine**
Médecin-Inspecteur à la Direction de l'Action et de l'Aide Sociales
- **SAYAH Sandrine**
Secrétaire-Sténodactylographe à la Direction du Travail
- **SBIFI Nadia**
Maîtresse de Maison à la Direction de l'Action et de l'Aide Sociales - Foyer de l'Enfance Princesse Charlene
- **STEHELYN Dorian**
Agent d'Accueil au Service des Parkings Publics
- **VALENTIN Bruno**
Chargé de Mission à l'Agence Monégasque de Sécurité Numérique
- **WAHBI Rafiq**
Agent d'Accueil au Service des Parkings Publics

MOUVEMENTS DE PERSONNEL & PROMOTIONS

- **ABOUSSABR Nawal**
Sténodactylographe au Secrétariat Général du Gouvernement est désignée Attaché au sein de ce même Secrétariat
- **AIME Jean-Pierre**
Caporal à la Compagnie des Sapeurs-Pompiers est désigné Caporal-Chef au sein de cette même Compagnie
- **ANTOGNELLI-VILLANUEVA Nathalie**
Sténodactylographe à l'Administration des Domaines est désignée Secrétaire-Sténodactylographe au sein de cette même Administration
- **ASSENZA Cédric**
Comptable à la Direction du Budget et du Trésor est nommé Premier Comptable au sein de cette même Direction
- **BATTAGLIA Delphine**
Administrateur à l'Institut Monégasque de la Statistique et des Etudes Economiques est nommée Administrateur Principal au sein de ce même Institut
- **BERGESI Eric**
Chef de Section au Service d'Information et de Contrôle des Circuits Financiers est nommé Chef de Division au sein de ce même Service
- **BERTHON Frédéric**
Géomètre Adjoint à la Direction de la Prospective, de l'Urbanisme et de la Mobilité est désigné Géomètre au sein de cette même Direction
- **BERTI Laura**
Sténodactylographe à la Direction de l'Education Nationale, de la Jeunesse et des Sports est désignée Assistante à la Direction de la Communication
- **BIASOLI Fabien**
Commis-Comptable à la Direction de la Sûreté Publique est nommé Agent de Police Municipale
- **BLANCHI Gilles**
Chef de Division à la Direction des Affaires Maritimes est désigné Adjoint au Directeur au sein de cette même Direction

- **BLANCHY Jean-Baptiste**
Chef de Section au Secrétariat du Département de l'Equipement, de l'Environnement et de l'Urbanisme est nommé Chef de Division au sein de ce même Secrétariat
- **BOIN Alexandre**
Rédacteur Principal au Conseil National est nommé Administrateur à la Direction de l'Expansion Economique - Monaco Welcome and Business Office
- **BRANCATO Jean-Louis**
Adjoint au Chef de Parc au Service des Parkings Publics est désigné Chef de Parc au sein de ce même Service
- **CONVERTINI Gilles**
Capitaine-Adjoint au Chef de Corps à la Compagnie des Carabiniers du Prince est nommé Commandant-Chef de Corps au sein de cette même Compagnie
- **CUNHA Arnaud**
Lieutenant de Police Stagiaire à la Direction de la Sûreté Publique est nommé Lieutenant de Police au sein de cette même Direction
- **DA SILVA MENDES Cindy**
Administrateur à la Direction des Travaux Publics est désignée Chef de Section au sein de cette même Direction
- **DERI Céline**
Chef de Section au Conseil National est nommée Chef de Section à la Direction des Ressources Humaines et de la Formation de la Fonction Publique - Secrétariat du Département des Affaires Sociales et de la Santé
- **DE SEVELINGES Anthony**
Chef de Division à la Direction de l'Aménagement Urbain est nommé Chef du Service de Maintenance des Bâtiments Publics
- **DUGAST Thibault**
Agent d'Accueil au Service des Parkings Publics est désigné Adjoint au Chef de Parc au sein de ce même Service
- **DUHEM Patricia**
Assistante Sociale à la Direction de l'Action et de l'Aide Sociales est désignée Chef de Section au sein de cette même Direction
- **DUPONT Daniel**
Chef de Division à la Direction Informatique est nommé Adjoint au Directeur au sein de cette même Direction
- **FALLARA Marc**
Sapeur-Pompier de 2^e Classe à la Compagnie des Sapeurs-Pompiers est désigné Sapeur-Pompier de 1^{re} Classe au sein de cette même Compagnie
- **FERRY Pascal**
Administrateur à l'Institut Monégasque de la Statistique et des Etudes Economiques est nommé Administrateur Principal au sein de ce même Institut
- **FILC Bettina**
Chargé de Mission au Secrétariat du Département des Finances et de l'Economie est nommée Conseiller Technique au sein de ce même Secrétariat
- **GABRIEL Aurélie**
Rédacteur Principal au Service des Affaires Legislatives est nommée Administrateur Juridique au sein de ce même Service
- **GANCIA Laurent**
Commis-Décompteur au Service des Prestations Médicales de l'Etat est nommé Contrôleur à la Direction de l'Habitat
- **GANDOLFO Hervé**
Agent Technique de Laboratoire dans les Etablissements d'Enseignement (Lycée Albert 1^{er}) est désigné Technicien de Laboratoire dans le même Etablissement
- **GARCIA Bernard**
Lieutenant à la Compagnie des Carabiniers du Prince est nommé Capitaine-Adjoint au Chef de Corps au sein de cette même Compagnie

- **GARELLI Nadège**
Attaché à la Direction de l'Action et de l'Aide Sociales est nommée Auxiliaire de Vie Scolaire au sein de cette même Direction
- **GRANERO Pascal**
Inspecteur Adjoint à l'Inspection Générale de l'Administration est nommé Chargé de Mission à la Fondation Princesse Charlene de Monaco
- **GUIEU Jérôme**
Sapeur-Pompier de 1^{re} Classe à la Compagnie des Sapeurs-Pompiers est désigné Caporal au sein de cette même Compagnie
- **IMBERT Jean-Laurent**
Administrateur Principal au Secrétariat du Département de l'Equipement, de l'Environnement et de l'Urbanisme est nommé Chef de Section au sein de ce même Secrétariat
- **KAIZER Gilles**
Lieutenant de Police à la Direction de la Sûreté Publique est nommé Capitaine de Police au sein de cette même Direction
- **KOUKOU Elodie**
Chef de Section à la Direction de l'Action et de l'Aide Sociales est nommée Chef de Division au sein de cette même Direction
- **LABAIL Elisabeth**
Attaché au Secrétariat du Département de l'Equipement, de l'Environnement et de l'Urbanisme est désignée Attaché Principal au sein de ce même Secrétariat
- **LABARRERE Benjamin**
Premier Secrétaire à l'Ambassade de Monaco en Allemagne est nommé Conseiller au sein de cette même Ambassade
- **LABARRERE Frédéric**
Premier Conseiller à l'Ambassade de Monaco en France est nommé Ministre Conseiller au sein de cette même Ambassade
- **LAINZE Simon**
Carabinier de 2^e Classe à la Compagnie des Carabiniers du Prince est désigné Carabinier de 1^{re} Classe au sein de cette même Compagnie
- **LAMBERT Marine**
Lieutenant de Police Stagiaire à la Direction de la Sûreté Publique est nommé Lieutenant de Police au sein de cette même Direction
- **LEFRANC Jacques**
Agent Technique au Terrain de l'Abbé est nommé Agent Technique dans les Etablissements d'Enseignement (Lycée Technique et Hôtelier de Monaco)
- **LETANG-JOUBERT Pascal**
Major à la Direction de la Sûreté Publique est nommé Lieutenant de Police au sein de cette même Direction
- **LEYDIER Murielle**
Commis-Archiviste à la Direction des Affaires Juridiques est nommée Archiviste au sein de cette même Direction
- **LONG Valérie**
Secrétaire-Sténodactylographe au Secrétariat Général du Gouvernement - Cellule Europe est nommée Chef de Bureau au sein de cette même Cellule
- **LOULERGUE Alexia**
Administrateur Principal à la Direction de l'Aménagement Urbain est nommée Chef de Section au sein de cette même Direction
- **MAILLARD Laure**
Attaché au Journal de Monaco est désigné Chef de Bureau au sein de ce même Service
- **MAILLET Eric**
Jardinier Spécialisé à la Direction de l'Aménagement Urbain est désigné Chef d'Equipe au sein de cette même Direction
- **MAILLET Maxime**
Rédacteur Principal au Service des Affaires Contentieuses est nommé Administrateur Juridique au sein de ce même Service

- **MARTIN Elodie**
Chef de Section à la Fondation Princesse Charlene de Monaco est désignée Secrétaire des Relations Extérieures à la Direction de la Coopération Internationale
- **MASSABO Jacques**
Lieutenant de Police à la Direction de la Sûreté Publique est nommé Capitaine de Police au sein de cette même Direction
- **MINAZZOLI Sabine-Anne**
Secrétaire Général à la Commission Supérieure des Comptes est nommée Chef du Service Central des Archives et de la Documentation Administrative
- **MORENO Marie-Cécile**
Adjoint au Directeur à la Direction de l'Education Nationale, de la Jeunesse et des Sports est nommée Directeur-Adjoint au sein de cette même Direction
- **NOARO Fabienne**
Chef de Section au Service des Titres de Circulation est nommée Chef de Division au sein de ce même Service
- **PASTOR Dominique**
Conseiller au Conseil National est nommée Conseiller Technique à la Direction des Ressources Humaines et de la Formation de la Fonction Publique - Service d'Information et de Contrôle des Circuits Financiers
- **PLAN Isabelle**
Attaché à la Direction de la Sûreté Publique est nommée Attaché Principal au sein de cette même Direction
- **RANELLI Christina**
Secrétaire-Sténodactylographe à la Direction du Budget et du Trésor est désignée Attaché Principal au sein de cette même Direction
- **REVEL Gabriel**
Troisième Secrétaire à la Représentation Permanente de la Principauté de Monaco auprès du Conseil de l'Europe est nommé Deuxième Secrétaire au sein de cette même Représentation
- **RICHELMI Elisa**
Sténodactylographe à la Direction des Travaux Publics est nommée Secrétaire-Comptable au sein de cette même Direction
- **SANTINI Laure**
Administrateur Principal à la Direction de la Prospective, de l'Urbanisme et de la Mobilité est désignée Chef de Division au sein de cette même Direction
- **TOGNETTY Thomas**
Chef de Section à la Direction de la Prospective, de l'Urbanisme et de la Mobilité est désigné Chef de Division au sein de cette même Direction
- **TOSCAN Jean-Marc**
Maréchal des Logis Chef à la Compagnie des Carabiniers du Prince est nommé Maréchal des Logis Major au sein de cette même Compagnie
- **TRUCHI Jean-Michel**
Conducteur de Travaux au Service de Maintenance des Bâtiments Publics est désigné Gestionnaire des Flux au sein de ce même Service
- **VALERIO PINTO Alexis**
Canotier à la Direction des Affaires Maritimes est désigné Marin-Agent Technique au sein de cette même Direction
- **VARO Tony**
Lieutenant-Colonel à la Compagnie des Sapeurs-Pompiers est nommé Colonel au sein de cette même Compagnie
- **VEGLIA Julien**
Administrateur Principal au Secrétariat du Département des Finances et de l'Economie est nommé Chef de Division Chargé des Fonctions de Secrétaire Général à la Commission Supérieure des Comptes
- **VITALI Manuel**
Employé de Bureau à la Direction de la Communication est nommé Photographe-Infographiste au sein de cette même Direction

DEPARTS A LA RETRAITE

- **ASSENZA Brigitte**
Secrétaire Principale au Secrétariat du Département des Finances et de l'Economie
- **AUDIGIER Sylvie**
Professeur Agrégé d'Education Physique et Sportive dans les Etablissements d'Enseignement (Lycée Technique et Hôtelier de Monaco)
- **BARELLI Yves**
Commandant de Police à la Direction de la Sûreté Publique
- **BELVAL Christian**
Agent de Maîtrise au Service des Parkings Publics
- **BERNARDI Emmanuelle**
Secrétaire-Comptable à la Direction de la Communication
- **BONNET Gisèle**
Adjoint Gestionnaire dans les Etablissements d'Enseignement (Lycée Saint-François D'Assise - Nicolas Barré)
- **BRANDINI Christine**
Comptable à la Direction du Budget et du Trésor
- **CAUCHY Catherine**
Attaché à l'Institut Monégasque de la Statistique et des Etudes Economiques
- **CAUCHY Daniel**
Chef de Bureau à la Direction du Travail
- **COTTON Bérengère**
Agent Technique de Laboratoire dans les Etablissements d'Enseignement (Collège Charles III)
- **GAMBA Philippe**
Chef du Service Central des Archives et de la Documentation Administrative
- **LOVAZZANI Stéphanie**
Chef de Bureau au Secrétariat du Département des Affaires Sociales et de la Santé
- **MANS Georges**
Agent de Maîtrise au Service des Parkings Publics
- **MICELI Salvatore**
Jardinier à la Direction de l'Aménagement Urbain
- **PASTOR Jean-Marie**
Chef Technique à l'Auditorium Rainier III
- **PETERS Isabelle**
Chef de Division à la Fondation Prince Albert II de Monaco
- **POIRIER Philippe**
Caporal-Chef à la Compagnie des Sapeurs-Pompiers
- **RAMIREZ Jean-François**
Agent d'Accueil au Service des Parkings Publics
- **REGOTTAZ Cloé**
Secrétaire-Sténodactylographe au Centre de Formation Pédagogique des Enseignants du 1^{er} Degré



Ministère d'Etat

- Le Gouvernement Princier lance le Cercle A
- Sécurité informatique : mise en place de nouveaux mots de passe pour l'accès aux postes de travail
- Les vœux aux Chefs de Services
- DI - Un nouveau Système d'Information pour les applications informatiques de l'Administration
- SGG - Les réunions interministérielles



Département de l'Intérieur

- Présentation de l'Agence Monégasque de Sécurité Numérique (AMSN)
- DSP - Les vœux de la Direction de la Sûreté Publique
- Compagnie des Carabiniers du Prince - La Commémoration de la Saint-Sébastien
- Corps des Sapeurs-Pompiers - La Formation Initiale des nouvelles recrues
- DENUS - La journée d'information « Pour une meilleure orientation de nos jeunes »



Département des Finances et de l'Economie

- Fiscalité : le travail transversal effectué par l'Administration pour l'échange automatique d'informations
- DEE - Présentation de l'Observatoire de l'Industrie
- BCA - Le 1^{er} bilan de la salle de réunion collaborative du Welcome Office
- DTC - Formation des guides intervenant en Principauté
- OETP - Les mises en vente du mois de janvier



Département des Affaires Sociales et de la Santé

- Le secrétariat du DASS accueille 3 nouvelles collaboratrices
- SPME - Les nouveautés 2017
- CID - Rôle et déroulement des réunions annuelles
- Les vœux aux professionnels de la santé



Département de l'Equipement, de l'Environnement et de l'Urbanisme

- DAU - L'exploitation, la sécurisation et la maintenance des tunnels de la Principauté
- SMBP - Nomination d'Anthony de SEVELINGES
- DPUM - Le développement du service de vélos à assistance électrique
- Visite de Guillaume Pepy



Département des Relations Extérieures et de la Coopération

- DAI - Le métier de Secrétaire des Relations Extérieures
- Actu en images
- DCI - Déplacement d'une délégation monégasque à Madagascar
- Défi Solidaire : que deviennent les micro-entrepreneurs soutenus ?



Gouvernement Princier
PRINCIPAUTÉ DE MONACO

JDA #79 • Décembre 2016 / Janvier-février 2017
Journal de l'Administration

Conception-Rédaction Direction de la Communication
Yann COHIGNAC (ycohignac@gouv.mc)

Coordination Secrétariat Général du Gouvernement -
Direction de la Communication

Réalisation Media & Events

Photos & Illustrations Charly GALLO, Manuel VITALI, Services administratifs, Service de Presse du Palais Princier et Babyloan.

Remerciements Marc VASSALLO, Céline COTTALORDA, Guillaume PASTOR, Lauriane TUBINO, Thierry ORSINI, Céline DERI, Armand DEUS, Jean-Laurent IMBERT, Coralie PASSERON, ainsi que toutes les personnes ayant participé à ce numéro.

NOUVEAU LANCEMENT DU CERCLE A

Soucieux de fédérer les personnels de l'Administration et d'améliorer leur pouvoir d'achat, le Gouvernement Princier va lancer le « Groupement des personnels de l'Administration monégasque ». Gérée par le Secrétariat Général du Gouvernement (SGG), cette structure proposera à ses bénéficiaires une gamme de services appelée « Cercle A ». Elle leur permettra ainsi, notamment, de profiter de tarifs préférentiels sur de nombreuses offres dans différents domaines.



Qui seront les bénéficiaires ?

Près de 7000 personnes seront concernées par les avantages du Cercle A : les personnels et les retraités des Services de l'Etat, des Assemblées et des Commissions, mais aussi ceux du Palais Princier, de la Mairie et de la Direction des Services Judiciaires.

Comment ça marchera ?

Chacun d'entre eux pourra s'inscrire sur le site Internet sécurisé du Cercle A (www.cerclea.mc) grâce au code d'accès individuel qui leur sera envoyé. Cette adhésion sera facultative et gratuite, l'Etat en prenant en charge les coûts. La confidentialité des informations communiquées sera par ailleurs garantie.

Une fois inscrit, le bénéficiaire pourra accéder :

- à des offres promotionnelles en Principauté proposées par des commerçants, artisans, entreprises, entités publiques et associations monégasques délivrant des biens ou des services à destination des particuliers ;
- à des remises et avantages, hors Monaco, dans les domaines de la culture,

des loisirs, des voyages, des événements et des spectacles ;

- au téléchargement de sa carte de membre personnelle, à imprimer ou à utiliser directement via un smartphone. Elle sera valable 3 mois et permettra de bénéficier de promotions auprès de partenaires à Monaco (des stickers Cercle A apposés sur leur devanture permettront de les identifier) ;
- à des petites annonces (achats, ventes et échanges).

Au moment de sa création, le Cercle A avait déjà fait gratuitement bénéficier, aux enfants des personnels de l'Administration, de projections privées au cinéma des Beaux-Arts de Monaco. En janvier, des places étaient offertes pour la demi-finale de la Coupe de la Ligue opposant l'AS Monaco à l'AS Nancy-Lorraine. Pour profiter des offres, il suffira de s'inscrire sur www.cerclea.mc. Les services proposés s'enrichiront au fur et à mesure.

Toute idée ou suggestion pourra être envoyée à cerclea@gouv.mc.

Un projet transversal

La mise en place du Cercle A s'inscrit dans le cadre de la modernisation de l'Administration. Elle fait suite à une recommandation des Chefs des Services pour accroître le sentiment de reconnaissance au travail et d'appartenance à la Fonction publique.

Un groupe de travail a été créé pour faire des propositions et définir le périmètre de cette structure. Il se composait de :

- Céline COTTALORDA, Conseiller Technique au SGG ;
- Laurence GARINO, Chef de Service du Welcome Office ;
- Sophie VINCENT, Directeur Adjoint du Travail ;
- Sylvie BERTRAND, Directeur du Stade Louis II ;
- Sylvie LOUCHE, Chef de Division à la Direction de l'Action et de l'Aide Sociales ;
- Stephan BRUNO, Directeur de l'Administration Electronique et de l'Information aux Usagers ;
- William SCHUBLER, Chef de Section au Contrôle Général des Dépenses ;
- Valérie VIORA-PUYO, Directeur des Ressources Humaines et de la Formation de la Fonction Publique, et Magali IMPERTI-COMTE, Adjoint au Directeur ;
- Gilles CELLARIO, Adjoint au Directeur de l'Aménagement Urbain.

Une fois ces bases posées, la mise en œuvre opérationnelle du Cercle A a été confiée à Christine SOSSO, Conseiller Technique au SGG, qui assure la gestion et le suivi de ce projet.

SECURITE INFORMATIQUE MISE EN PLACE DE NOUVEAUX MOTS DE PASSE POUR L'ACCES AUX POSTES DE TRAVAIL

Dans le cadre du renforcement de la sécurité des systèmes informatiques de l'Etat, le Gouvernement Princier a depuis le 1^{er} mars mis en place une nouvelle politique de mots de passe pour accéder aux postes de travail. Préconisée par l'Agence Monégasque de Sécurité Numérique (AMSN) - en charge notamment de la prévention des cyber-attaques (lire notre article sur le sujet en pages 6 et 7) - et appliquée par la Direction Informatique, cette mesure est essentielle car la sécurité informatique est l'affaire de tous et il est indispensable que chacun d'entre nous y participe activement.

Pourquoi changer les mots de passe ?

Le niveau de sécurité renforcé du nouveau mot de passe que vous devez choisir garantit une meilleure confidentialité des échanges, une meilleure protection de vos données personnelles, et une meilleure protection des informations concernant les administrés.

Qui est concerné ?

Sont concernés tous les fonctionnaires, agents de l'Etat, prestataires et stagiaires devant se connecter sur un PC fixe ou portable.

Quels sont les nouvelles règles ?

Pour la connexion au poste de travail, les systèmes de la carte à puce et du code à 4 chiffres sont abandonnés au profit d'un mot de passe :

- de 9 caractères minimum avec au moins un chiffre, une majuscule, une minuscule et un caractère spécial ;
- à renouveler tous les 90 jours (une alerte vous préviendra 7 jours avant son expiration) ;



Outre la documentation complète de l'AMSN et le rappel des différentes étapes de la procédure qui vous ont été transmis par email par la Direction de l'Administration Electronique et de l'Information aux Usagers, une plaquette explicative vous a été distribuée. Vous pouvez également obtenir toutes les informations nécessaires depuis le Panneau d'accueil (<http://intra>).

- qui doit être différent des 10 mots de passe précédents.

Comment choisir son mot de passe ?

L'AMSN vous demande d'éviter d'utiliser des noms ou prénoms et le même mot de passe que vos comptes personnels (Facebook, Twitter, LinkedIn...). A la place, elle vous pro-

pose 3 solutions pratiques et mnémotechniques :

- la méthode phonétique, avec laquelle, par exemple, la phrase « j'ai acheté huit cd pour cent euros cet après-midi » devient le mot de passe « ght8CD%E7am » ;
- la méthode des 1^{ères} lettres : la citation « un tien vaut mieux que deux tu l'auras » devient « 1tvmQ2tl'A » ;

- la méthode arithmétique : « 3+3=Sept! ».

Quand et comment procéder ?

A partir de la fenêtre de connexion au poste de travail, vous pouvez, depuis le 1^{er} mars, enregistrer les questions/réponses nécessaires à la création du nouveau mot de passe, et depuis le 6 mars, procéder au changement. Sachez maintenant que la saisie de ce mot de passe de 9 caractères, dit « fort » ou « complexe », sera obligatoire à partir du 3 avril.

Que faut-il faire en cas d'oubli du mot de passe ?

Si vous vous souvenez des 3 réponses aux questions personnelles choisies, vous pouvez vous-même réinitialiser votre mot de passe en cliquant sur « Réinitialiser le mot de passe ». Autrement, vous devez contacter le Service Client de la Direction Informatique au 93.00 (support téléphonique renforcé et exclusivement dédié).

EVENEMENT

VOEUX AUX CHEFS DE SERVICES

Aux côtés de Patrice CELLARIO, Conseiller de Gouvernement-Ministre de l'Intérieur, de Jean CASTELLINI, Conseiller de Gouvernement-Ministre des Finances et de l'Economie, de Stéphane VALERI, Conseiller de Gouvernement-Ministre des Affaires Sociales et de la Santé, et de Gilles TONELLI, Conseiller de Gouvernement-Ministre des Relations Extérieures et de la Coopération, Serge TELLE, Ministre d'Etat, a présenté ses vœux à l'ensemble des Chefs de Services et leurs Adjoints le 9 janvier au Yacht Club.



Cette cérémonie a d'abord pour lui été l'occasion d'exprimer la reconnaissance du Gouvernement à leur égard, soulignant un « grand plaisir » et une « grande fierté » de travailler avec eux. « Cela fait un peu moins d'un an maintenant que j'ai pris mes fonctions. On m'a souvent demandé, depuis un an, quelle nouvelle

facette de Monaco j'avais pu découvrir, après avoir vécu ici comme diplomate [...] : ma plus grande découverte, ici, c'est vous, c'est la qualité de votre travail ». Et d'ajouter : « Tout ce qui a été fait cette année [...] l'a été grâce à vous, avec vous, par vous ».

Le Ministre d'Etat a ensuite évoqué ces travaux, parmi lesquels : la préparation des lois sur la sécurité nationale, le télétravail et le projet d'extension en mer, la modernisation du CHPG, la ratification de l'Accord de Paris, la poursuite des négociations avec l'Union Européenne, la réforme de notre communication ou

encore le développement de la transversalité au sein de l'Administration. « Toutes ces avancées, tous ces chantiers ouverts ou à ouvrir s'inscrivent dans la volonté de S.A.S. le Prince souverain de renforcer le modèle monégasque et de le pérenniser. »

Enfin, Serge TELLE a cité les travaux à venir, qui seront menés à l'aide d'un « budget excédentaire nous permettant d'agir souverainement », dont le développement de l'offre de logements et la consolidation du Fonds Vert.

FOCUS

LES REUNIONS INTERMINISTERIELLES : UN OUTIL POUR MIEUX COORDONNER L'ACTION GOUVERNEMENTALE

Lorsque, dans le cadre des nouvelles mesures administratives mises en place par Serge TELLE en mai dernier, le Secrétariat Général du Ministère d'Etat est devenu le Secrétariat Général du Gouvernement (SGG), il s'est vu attribuer de nouvelles missions, parmi lesquelles l'organisation de réunions interministérielles. Zoom sur ces rendez-vous hebdomadaires destinés à optimiser la transversalité des travaux et la communication du Gouvernement.



Les réunions interministérielles ont lieu chaque semaine au Ministère d'Etat.

MODERNISATION

UN NOUVEAU SYSTEME D'INFORMATION POUR LES APPLICATIONS INFORMATIQUES DE L'ADMINISTRATION

Une page s'est récemment tournée à la Direction Informatique, mais aussi pour l'ensemble des Services administratifs : après plus de 30 ans d'activité, le « Site Central IBM », dont la dernière version fut installée en 2008, a été définitivement arrêté le 3 février au profit d'un système plus moderne.

Ce matériel robuste mais obsolète abritait l'ensemble des applications

informatiques qui ont permis le fonctionnement de l'Administration pendant toutes ces années.

Cette opération a été rendue possible grâce à la migration technique de l'ensemble des applications informatiques, qui a été effectuée progressivement ces 4 dernières années.

« Nous sommes passés d'une architecture monolithique et fermée de l'époque des Data Center IBM à une

architecture moderne, évolutive et distribuée, basée sur un ensemble de serveurs, de routeurs, de baies de stockage et de dispositifs de sécurité. Cette démarche s'inscrit de surcroît pleinement dans les engagements de la Principauté en matière environnementale : les performances du Site Central sont aujourd'hui atteintes avec un matériel 20 fois plus compact et une consommation électrique réduite de manière significative », explique Jean-Claude CHANTELOUBE, Directeur Informatique.

Présidées par le Secrétaire Général du Gouvernement, les réunions interministérielles (RIM) se tiennent chaque début de semaine (généralement le lundi après-midi), avant le Pré-conseil de Gouvernement, au Ministère d'Etat. Y sont conviés : les Directeurs Généraux des Départements, le Directeur des Ressources Humaines et de la Formation de la Fonction Publique, le Contrôleur Général des Dépenses, la Direction des Affaires Juridiques, la Direction de la Communication ou leurs représentants.

Après discussions, les affaires présentées en RIM peuvent donner lieu :

1. à un traitement sur le siège sous réserve qu'elles n'appellent pas d'observations ultérieures des Conseillers de Gouvernement-Ministres ;
2. à une présentation en Conseil de Gouvernement, sur la base des propositions de solutions prédéfinies ;
3. à une réunion spécifique d'un groupe de travail piloté par le SGG afin de mettre en lumière les arguments en présence et de proposer des solutions.

La présence d'un représentant de la Direction des Affaires Juridiques permet par ailleurs de disposer d'une solide expertise sur les

aspects légaux des sujets traités, mais également de faire régulièrement le point sur le programme législatif.

La Direction de la Communication prend connaissance en amont des sujets pouvant donner lieu à une information publique.

Ainsi, les réunions interministérielles se révèlent être un outil précieux pour optimiser le travail gouvernemental et la conduite de l'action publique. Elles permettent, en outre, au Conseil de Gouvernement de se focaliser sur les affaires les plus importantes.

ORGANISATION

Le secrétariat de ces réunions est assuré par le SGG, qui :

- les programme ;
- veille au respect de la méthodologie pour le traitement des affaires interministérielles ;
- communique à chaque participant l'ordre du jour et les mémos sur les affaires à traiter (sur la base des dossiers préalablement signalées par les Départements) ;
- diffuse des relevés de conclusions qui officialisent les décisions prises, sous réserve de l'accord des Conseillers de Gouvernement-Ministres.

A LA DECOUVERTE DE NOS SERVICES L'AGENCE MONEGASQUE DE SECURITE NUMERIQUE

Face à la menace grandissante que représentent les cyber-attaques pour les systèmes d'information, la Principauté a décidé de se doter d'une autorité capable de protéger, en la matière, l'Etat et les opérateurs contre un dysfonctionnement qui mettrait en péril les intérêts fondamentaux du pays. Il s'agit de l'Agence Monégasque de Sécurité Numérique (AMSN), créée par Ordonnance Souveraine le 23 décembre 2015 et en activité depuis le 5 juillet 2016.



Cyber-criminalité, atteinte à l'image, espionnage ou encore sabotage des systèmes d'information : la Principauté, au regard de ses positions affichées dans le monde et des affaires financières et économiques qu'elle génère, est exposée aux cyber-attaques. Avec l'AMSN, elle dispose désormais des moyens pour les combattre tant au niveau des administrations que celui des Opérateurs d'Importance Vitale (OIV), à savoir les opérateurs exerçant une activité primordiale pour les intérêts monégasques.

Cette agence est placée sous l'autorité du Conseiller de Gouvernement-Ministre de l'Intérieur, Patrice CELLARIO, et dirigée par le Contre-Amiral Dominique RIBAN, ancien Directeur Général Adjoint de l'Agence Nationale de la Sécurité des Systèmes d'Information (ANSSI) - équivalent français de l'AMSN. Il est secondé par Frédéric FAUTRIER et accompagné d'une équipe de 6 collaborateurs.

MISSIONS

Les missions de l'AMSN sont :

- d'être un Centre d'Expertise, de Réponse et de Traitement (CERT) ;
- de prévenir, détecter et traiter les cyber-attaques ;
- de réagir et coordonner les actions en situation de crise ;
- de sensibiliser et inciter les services publics et les OIV aux exigences de sécurité, ainsi que de contrôler leur niveau de sécurité ;
- d'évaluer et certifier la sécurité des produits et systèmes des technologies de l'information ;
- de qualifier les produits et les prestataires de service de confiance ;
- de représenter la Principauté dans les instances internationales de sécurité numérique et auprès des autres CERT.

ORGANISATION

L'AMSN est organisée, outre la Direction, en 3 Pôles :

- le « CERT », responsable de la prévention, de la détection et du traitement des cyber-attaques, et chargé d'intégrer le Forum of Incident Response and



Patrice CELLARIO, Conseiller de Gouvernement-Ministre de l'Intérieur, et le Contre-Amiral Dominique RIBAN, Directeur de l'AMSN, ont présenté l'agence à la presse le 5 octobre dernier lors des Assises de la Sécurité et des Systèmes d'Information.

Security Teams (FIRST), entité regroupant les CERT du monde entier et assurant des garanties d'ordres méthodologiques ;

- le Pôle « Expertise », en charge de l'expertise technique, de l'assistance des activités liées aux produits et services de sécurité ;
- le Pôle « Réglementation et Relations Extérieures », qui doit élaborer la réglementation et animer les relations internationales (coordination des interventions, échanges de données...).

TRAVAIL DEJA EFFECTUE

Depuis son entrée en activité, l'AMSN a notamment :

- constitué son équipe ;
- déployé du matériel pour évaluer et qualifier les vulnérabilités des systèmes informatiques de l'Etat ;
- participé à l'élaboration des textes réglementaires d'application des lois votées par le Conseil National sur l'économie numérique, la sécurité nationale et la lutte contre la criminalité technologique ;

Une agence de sécurité numérique, pas de renseignement

Comme l'explique le Contre-Amiral Dominique RIBAN, « contrairement à la NSA aux Etats-Unis ou au GCHQ au Royaume-Uni, l'AMSN n'est pas une agence de renseignement. Si une administration ou une entreprise est attaquée et porte plainte, nous fournissons bien sûr des éléments techniques à la justice, mais nous n'investiguons pas pour trouver le coupable ».

- publié des guides et conseils sur <http://service-public-entreprises.gouv.mc/Securite/Securite-numerique> ;
- proposé au Ministre d'Etat une stratégie nationale pour la sécurité du numérique ;
- déterminé une politique de sécurité des systèmes d'information de l'Etat ;
- défini un référentiel général de sécurité (identité, signature, horodatage et archivage électronique) et les règles à appliquer concernant la cryptologie ;
- proposé la mise en place de nouvelles règles de gestion des mots de passe pour les systèmes informatiques de l'Etat (lire notre article sur le sujet en page 3).

COLLABORATIONS

Pour mener ses travaux à bien, l'AMSN est en lien étroit avec un grand nombre de Services administratifs de l'Etat dont, par exemple : la Direction des Affaires Juridiques, la Direction Informatique, la Direction des Communications Electroniques, la Direction de l'Administration Electronique et de l'Information aux Usagers, la Direction de la Sûreté Publique, le Corps des Sapeurs-Pompiers et la Direction de la Communication.

3 QUESTIONS AU CONTRE-AMIRAL DOMINIQUE RIBAN, DIRECTEUR DE L'AMSN



Qu'est-ce qui vous a mené à la sécurité numérique ?

Lorsque j'étais Officier dans la Marine, j'étais à la fois marin et transmetteur, c'est-à-dire technicien des systèmes d'information et de communication. Une spécialité que j'ai souhaité développer avec ma formation à SupTélécom Paris et qui m'a conduit au poste de Directeur Général Adjoint de l'ANSSI.

Quel a été votre parcours jusqu'à l'AMSN ?

Diplômé de l'Ecole navale et de SupTélécom Paris, j'ai alterné des postes opérationnels embarqués et des postes techniques dans la Marine française. Puis, de juillet 2012 à juillet 2016, j'ai assuré la fonction de Directeur Général Adjoint de l'ANSSI. J'y ai alors notamment cogéré le traitement d'une trentaine de grandes cyber-attaques par an - dont celles, très médiatisées, contre TV5 Monde, Bercy et Areva - et signé, en tant que représentant du Directeur Général, un protocole d'accord d'entraide avec le Gouvernement Princier pour la création d'une agence monégasque.

Que représente, pour vous, cette nouvelle fonction à l'AMSN ?

Ce nouveau poste est passionnant à plusieurs égards : d'abord, il y a l'aspect technique, qui m'a toujours plu. Ensuite, il s'agit d'un défi managérial très intéressant, étant donné qu'il a fallu créer une structure de toutes pièces, et qu'il reste encore beaucoup à faire pour son développement. Enfin, cette fonction revêt un caractère pédagogique captivant : il faut en effet convaincre du risque, expliquer les intérêts de la sécurité numérique, faire comprendre que le rôle de l'AMSN n'est pas d'être une agence de renseignement...

SURETE PUBLIQUE DES VŒUX ET DES RESULTATS TOUJOURS PLUS ENCOURAGEANTS

Patrice CELLARIO, Conseiller de Gouvernement-Ministre de l'Intérieur, et Richard MARANGONI, Directeur de la Sûreté publique, ont accueilli le 19 janvier, dans les locaux de la DSP, S.A.S. le Prince Souverain, Serge TELLE, Ministre d'Etat, et de nombreuses personnalités pour la traditionnelle cérémonie des vœux de la Direction de la Sûreté Publique. Ont été présentées, une fois encore, des statistiques de la délinquance très positives pour l'année écoulée.

Entre 2015 et 2016, la délinquance générale a en effet connu une baisse de 13,73 %, tandis que celle constatée sur la voie publique a reculé de 35,74 %. Les vols d'automobiles et de deux-roues, eux, ont respectivement décliné de 50 % et de 58,33 %. Quant aux cambriolages, ils ont diminué de 22,22 %.

« Ces chiffres sont d'abord ceux du personnel de la Sûreté Publique. L'année 2016 aura été très difficile [...] Mais l'ensemble des fonctionnaires

a su faire preuve d'une rigueur, d'un investissement, d'un professionnalisme et d'un état d'esprit exemplaires », a souligné M. MARANGONI. Le Directeur de la Sûreté publique a également évoqué « Sûreté Publique 2020 », un projet stratégique visant à développer différents moyens d'action internationaux et techniques « qui appréhendera les enjeux de demain ».

Dans son allocution, S.A.S. le Prince Souverain a tenu à « témoigner [Sa] satisfaction



Richard MARANGONI, Directeur de la Sûreté publique, durant son allocution, aux côtés de S.A.S. le Prince Souverain, Serge TELLE, Ministre d'Etat, et Patrice CELLARIO, Conseiller de Gouvernement-Ministre de l'Intérieur.

pour le travail accompli », avant d'ajouter : « Mon Gouvernement est à l'écoute du Service puisqu'il a décidé de procéder à la création de postes supplémentaires desti-

nés à soulager les contraintes horaires du personnel et à maintenir, dans la durée, une présence policière aux différents points sensibles de la Principauté ».

COMPAGNIE DES CARABINIERS DU PRINCE COMMEMORATION DE LA SAINT-SEBASTIEN



Moment fort de ces cérémonies de la Saint-Sébastien : la remise du fanion de la Compagnie des Carabiniers du Prince au Commandant Gilles CONVERTINI.

Les Carabiniers du Prince ont célébré le 20 janvier, jour de la Saint-Sébastien, leur Saint-Patron en présence de S.A.S. le Prince Souverain. Des cérémonies commémoratives qui ont cette année revêtu un caractère particulier.

Il s'agissait en effet du 1^{er} événement d'un calendrier couvrant l'année 2017 qui célébrera le Bicentenaire de la création de cette Compagnie le 8 décembre 1817 par le Prince de Valentinois, Honoré GRIMALDI, Prince Héritaire de Monaco, alors Administrateur de la Principauté au nom de son père, le Prince Honoré IV (et qui deviendra le Prince Honoré V en 1819). Pour l'occasion, S.A.S. le Prince Souverain, le Colonel

Luc FRINGANT, Commandant Supérieur de la Force Publique, les cadres et la garde à l'Etendard Princier portaient d'ailleurs la médaille du Bicentenaire.

Lors de la Prise d'Armes dans la Cour d'Honneur du Palais, le Commandant Gilles CONVERTINI a pris le Commandement du Corps des Carabiniers, après que le Colonel Luc FRINGANT a prononcé la formule consacrée et

que S.A.S. le Prince Souverain lui a remis symboliquement le fanion de la Compagnie.

La Compagnie est ensuite sortie par la Porte d'Honneur du Palais, en défilant au son de l'Orchestre des Carabiniers, pour se diriger vers la Cathédrale de Monaco afin d'y célébrer la Messe de son Saint-Patron.

CORPS DES SAPEURS-POMPIERS FORMATION INITIALE DES NOUVELLES RECRUES 2017

9 jeunes recrues ont intégré le Corps des Sapeurs-Pompiers le 1^{er} février. Ils suivent ainsi actuellement la Formation Initiale, d'une durée de 5 mois, qui les prépare à leurs futures fonctions d'équiper dans les engins-pompe et les ambulances.

Cette instruction est articulée autour des fondamentaux du métier de Sapeur-Pompier et

complétée par des formations spécifiques dans les domaines des risques technologiques, du sauvetage déblaiement, des feux de navires et de forêts.

Elle s'achèvera le 30 juin par la remise des insignes du Corps et de la Force Publique et par la remise du casque d'intervention.



De gauche à droite, au 1^{er} rang : Mickael ASCENCAO DE SOUSA, Pierre FAUQUEMBERGUE, Nicolas DRAC et Sébastien ZIMMER ; au 2^e rang : Théo BOETTI, Thomas ITHURBIDE, Damien FABRE, Nicolas VALLI et Clément GIRAUDET.

EDUCATION NATIONALE LA JOURNEE D'INFORMATION « POUR UNE MEILLEURE ORIENTATION DE NOS JEUNES »

Le 18 janvier, la 2^e édition de « L'Agora des Métiers » (en matinée), organisée par la Direction de l'Education Nationale, de la Jeunesse et des Sports (DENJS), et « L'Après-midi de découverte professionnelle » ont permis aux élèves de la Principauté de rencontrer des représentants de nombreux secteurs professionnels dans le but de construire leur projet d'études et de carrière.



« L'Agora des Métiers », qui s'adresse aux collégiens des classes de 3^e, représente l'occasion de découvrir ou de mieux connaître les métiers d'une dizaine de domaines professionnels. « L'Après-midi de découverte professionnelle » (organisée par la Commission d'Insertion des Diplômés en collaboration avec la DENJS) offre, quant à elle, l'opportunité aux élèves des classes de Terminale, BTS et DCG (Diplôme de Comptabilité et de Gestion) de s'informer sur les secteurs porteurs d'emplois en Principauté.

Patrice CELLARIO, Conseiller de Gouvernement-Ministre de l'Intérieur, Stéphane VALERI, Conseiller de Gouvernement-Ministre des Affaires Sociales et de la Santé, et Isabelle BONNAL, Directeur de l'Education Nationale, de la Jeunesse et des Sports, se sont rendus le matin sur les différents stands, à la rencontre des élèves et des représentants des professions. Puis l'après-midi, devant plus de 500 jeunes, ils ont introduit les interventions d'une dizaine de professionnels venus présenter les filières créatrices d'emplois à Monaco.



FISCALITE

ECHANGE AUTOMATIQUE D'INFORMATIONS : DES ENGAGEMENTS RESPECTES GRACE AU TRAVAIL TRANSVERSAL DE L'ADMINISTRATION

Conformément à la volonté affichée par S.A.S. le Prince Souverain depuis Son discours d'intronisation et à ses engagements internationaux en matière de transparence fiscale, Monaco a mis en place des textes juridiques permettant de procéder à l'échange automatique d'informations (EAI) avec les pays membres de l'Organisation de Coopération et de Développement Economiques (OCDE) et l'Union Européenne (UE). Un contrat rempli grâce à la constitution d'un groupe de travail au sein de l'Administration et à l'implication de plusieurs Services.

Norme définie par l'OCDE et adoptée par l'UE, l'EAI permet de lutter contre l'évasion et la fraude fiscale sur le plan international. Concrètement, elle prévoit un échange annuel, entre Etats, de renseignements bancaires déclarés par les institutions financières relatifs à des comptes détenus par des personnes physiques et entités non-résidentes en Principauté.

Ainsi, les informations concernant un non-résident titulaire d'un compte ouvert auprès d'une institution financière basée en Principauté seront transmises à l'Administration monégasque, laquelle devra les faire suivre à l'administration fiscale du pays de résidence du titulaire. De la même manière, Monaco recevra les renseignements concernant les comptes ouverts à l'étranger par les résidents monégasques.

La Principauté s'est engagée à commencer l'EAI, en 2018, des informations collectées en 2017. Pour cela, il a fallu mettre en place les bases juridiques nécessaires avant la fin de l'année 2016...



Jean CASTELLINI, Conseiller de Gouvernement-Ministre des Finances et de l'Economie, Thierry ORSINI, Directeur Général du DFE, Laura GREENWOOD-REPIQUET, Chef de Section au Secrétariat du DFE, et Pierre-Jean DOUVIER, Conseiller Technique pour le DFE, ont tenu le 16 décembre au Ministère d'Etat un point presse sur l'échange automatique d'informations qui a permis de présenter aux journalistes les conventions fiscales en la matière, leurs différentes étapes d'élaboration et les outils pédagogiques mis en place.

COLLABORATION INTERSERVICES

Traiter ce vaste dossier a exigé la constitution d'un groupe de travail transversal qui se compose de représentants :

- du Secrétariat du Département des Finances et de l'Economie (DFE) ;
- de la Direction des Services Fiscaux ;
- du Service d'Information et de Contrôle sur les Circuits Financiers ;
- de la Direction des Affaires Juridiques ;
- de la Direction Informatique.

Piloté par le DFE, qui doit s'assurer de la conformité des actions entreprises avec les normes et interprétations de l'OCDE et de l'UE, et accompagné par la société de consulting depuis le milieu de l'année 2015. Son travail a notamment consisté à :

- procéder aux modifications législatives et réglementaires (élaboration de plusieurs textes, définition des modalités d'application...);
- déterminer les moyens humains et informatiques nécessaires ;

- participer, avec les professionnels de l'Association Monégasque des Activités Financières (AMAF) et de l'Association Monégasque des Professionnels de l'Administration des structures étrangères (AMPA), à la rédaction d'un Guide pratique destiné à l'ensemble des institutions financières monégasques (consultable sur le portail Internet du Gouvernement Princier) ;
- participer, avec les mêmes entités, à la rédaction d'une « Foire aux questions » (également consultable sur le portail du Gouvernement).

« Mais l'implication des Services de l'Administration va bien au-delà de ce groupe de travail puisque les instruments de ratification signés par S.A.S. le Prince Souverain ont été déposés par le Ministre d'Etat, Serge TELLE, accompagné du Conseiller de Gouvernement-Ministre des Finances et de l'Economie, Jean CASTELLINI, auprès du Secrétaire Général de l'OCDE, Angel GURRIA, et adressés par courrier diplomatique par le Département des Relations Extérieures et de la Coopération et l'Ambassade de Monaco à Bruxelles, qui s'est chargée du dépôt officiel auprès du secrétariat de l'UE », détaille Laura

GREENWOOD-REPIQUET, Chef de Section au Secrétariat du DFE.

D'autres Services ont en outre été mobilisés :

- le Journal de Monaco, qui a publié le 23 décembre 2016 un numéro « exceptionnel » car comprenant l'ensemble desdits textes ;

- la Direction de l'Administration Electronique et de l'Information aux Usagers (DAEI), qui a été mise à contribution pour la publication du Guide pratique et de la « Foire aux questions » sur le site Internet ;
- la Direction de la Communication, qui, à chaque étape du dossier, a été sollicitée pour la rédaction de commu-

niqués de presse, la concertation avec les services de presse des entités concernées, le traitement de demandes d'articles et d'interviews, et l'organisation de conférences de presse.

ET MAINTENANT ?

« Le groupe de travail doit désormais œuvrer à la mise en

place d'un logiciel permettant la réception des informations bancaires et leur traitement rapide pour envoi, sous format électronique, dans le système informatique de l'Administration. Celle-ci devra ensuite les envoyer aux Etats concernés avant le 1^{er} septembre 2018 », précise Mme GREENWOOD-REPIQUET.

FOCUS L'OBSERVATOIRE DE L'INDUSTRIE

Afin d'accompagner l'évolution de l'industrie monégasque, le Gouvernement Princier a créé fin 2015 une entité consultative destinée à œuvrer, en associant la société civile à la réflexion, à son maintien et son développement. Présentation de l'Observatoire de l'Industrie, qui vient de souffler sa 1^{ère} bougie.

A la demande du Gouvernement, le Département des Finances et de l'Economie a mis en place l'Observatoire de l'Industrie, dont le secrétariat est assuré par la Direction de l'Expansion Economique.

L'Administration des Domaines, l'Institut Monégasque de la Statistique et des Etudes Economiques (IMSEE), le Welcome Office, le Département des Affaires Sociales et de la Santé (DASS), et le Département de l'Equipement,

de l'Environnement et de l'Urbanisme (DEEU) en constituent les membres permanents, ainsi que l'Inspection Générale de l'Administration (IGA). Mais l'entité compte aussi de nombreuses institutions telles que le Conseil National, le Conseil Economique et Social, le Conseil Stratégique pour l'Attractivité, le Monaco Economic Board, la Fédération des Entreprises Monégasques, le GIE Industries de Monaco et plusieurs syndicats professionnels.

Ses missions sont d'étudier les opportunités et déterminer les moyens à mettre en œuvre pour soutenir le développement de l'industrie en Principauté, d'accompagner la mutation des industriels en étudiant leurs problématiques, d'apporter une vision prospective du secteur et de son impact sur le tissu urbain économique, d'assurer une veille de



Présidée le 30 novembre dernier par Jean CASTELLINI, Conseiller de Gouvernement-Ministre des Finances et de l'Economie, la 7^e réunion de l'Observatoire de l'Industrie a permis de présenter à de nombreux chefs d'entreprises industrielles monégasques le bilan des travaux effectués par l'entité après 1 an d'existence.

l'évolution des réglementations européennes et d'analyser les opportunités que représenterait, pour l'industrie monégasque, un accord avec l'UE, ainsi que de contribuer par ses études aux analyses statistiques de l'IMSEE.

Pour cela, son agenda a, depuis sa création, été rythmé par 2 études et 7 réunions thématiques (« Problématique immobilière », « Accompagnement de la mutation de l'industrie », « Prime industrielle », « Outils

de financement », etc.) organisées par la Division « Financement et Développement de l'Economie » (Direction de l'Expansion Economique) en collaboration avec des intervenants au sein de l'Administration (le DEEU, l'IGA et la DBT) et extérieurs (BPIFrance, la S.A.C.D.E. et des Cabinets de consultants). Ces réunions se poursuivront en 2017 autour, notamment, des thèmes « Négociations avec l'Union Européenne » et « Transmission d'entreprises ».

INTERVIEW

SALLE COLLABORATIVE DU WELCOME OFFICE : LE 1^{er} BILAN

Nous vous avons présenté en mars dernier (JDA n°74) une initiative novatrice visant à optimiser l'utilisation des locaux de l'Administration : la mise en place, grâce à la Division « Bureau Central d'Approvisionnement » de l'Administration des Domaines, d'une salle de réunion collaborative au Welcome Office. Un an après, nous vous proposons de dresser un 1^{er} bilan de ce projet pilote avec Laurence GARINO, Chef de ce Service qui s'est volontiers prêté à l'expérience.

Ce projet d'espace de travail partagé est-il concluant ?

Au regard du nombre de réservations enregistrées depuis septembre, nous pouvons tout à fait affirmer qu'il est concluant : en effet, outre son utilisation courante par le Welcome Office, cette salle de réunion est en moyenne réservée une dizaine de fois par mois par d'autres Services et Directions, de tous les Départements, et situés aussi bien à Fontvieille que dans d'autres quartiers.



Laurence GARINO, Chef de Service du Welcome Office, dans la salle collaborative.

Au-delà de l'aspect pratique de cette solution, par quoi sont-ils séduits ?

La salle est équipée d'une multitude d'équipements qui permettent notamment de se connecter à Internet via un réseau Wifi dédié, de projeter des présentations depuis un ordinateur portable via

un dispositif sans fil, mais également de tenir des réunions à distance grâce à un système de conférences téléphoniques et de visio-conférences via Skype. La salle peut accueillir environ 20 personnes (avec projection) et être aménagée selon les besoins des utilisateurs.

Pouvez-vous rappeler les démarches nécessaires à son utilisation ?

Tout service souhaitant y avoir accès doit se manifester auprès du Welcome Office, lequel lui envoie un guide d'utilisation et un lien vers Lotus Note afin qu'il puisse visualiser les disponibilités prévisionnelles depuis sa propre messagerie. Il effectue ensuite sa demande de réservation depuis son Agenda Lotus.

La salle est disponible du lundi au vendredi de 9h à 17h sans interruption. Et pour toute réservation en dehors de ces horaires, il est nécessaire de contacter au préalable le Welcome Office (98.98.98.98 ou welcome.business@gouv.mc).

TOURISME

DES SEMINAIRES POUR FORMER LES GUIDES INTERVENANT EN PRINCIPAUTE

En collaboration avec des professionnels du tourisme monégasques, la Direction du Tourisme et des Congrès (DTC) a mis en place des séminaires de formation pour les guides professionnels qui interviennent en Principauté.

« Ces rencontres ont pour objectifs d'apporter aux participants une connaissance approfondie de la Principauté et de corriger les inexactitudes parfois rencontrées afin d'améliorer la qualité des présentations et du guidage à Monaco », expose Nathalie BERUTTI, Chef du Bureau « Accueil »

de la DTC, en charge de ces séminaires.

Les sessions d'informations, thématiques (histoire, institutions, patrimoine, culture, jardins...) et incluant cours magistraux et échanges, se déroulent sur 2 jours suivis d'une 3^e journée d'évaluation sur site (au Rocher

ou à Monte-Carlo) au cours de laquelle « chaque participant effectue un guidage des formateurs et de moi-même dans le rôle des clients ». Enfin, les guides se voient délivrer une attestation de suivi de formation.

OETP

LES MISES EN VENTE DES TIMBRES-POSTE

L'Office des Emissions de Timbres-Poste (OETP) a procédé le 3 janvier à la mise en vente des timbres suivants :

L'OETP a procédé le 16 janvier à la mise en vente des timbres suivants :

FESTIVAL INTERNATIONAL DU CIRQUE DE MONTE-CARLO

Rendez-vous incontournable du calendrier monégasque, le 41^e Festival International du Cirque de Monte-Carlo a eu lieu du 19 au 29 janvier. Chaque année, la programmation artistique de grande qualité, à la fois classique et contemporaine, donne naissance à la création de numéros extraordinaires.



Dessin : Elena ZAIKA
Impression : Héliogravure et dorure à chaud
Format du timbre : 30 x 40,85 mm vertical
Tirage : 50.000 timbres-poste
Feuille de 10 timbres-poste avec enluminures
Tarif : 1,10 €



Mise en page : Créaphil © Tous droits réservés
Impression : Offset
Format du timbre : 40,85 x 52 mm vertical
Tirage : 48.000 timbres-poste
Feuille de 6 timbres-poste avec enluminures
Tarif : 1,4 €

CARNET DE 10 TIMBRES AUTOCOLLANTS A VALIDITE PERMANENTE

Ce carnet est composé de 10 timbres-poste autocollants indivisibles à validité permanente correspondant à l'envoi d'une lettre de moins de 20 g à destination de Monaco et de la France métropolitaine en tarif lent « écopli » et utilisable par multiple au-delà de 20 g. Il remplace le carnet bleu émis le 20 avril 2012.



Dessin : Créaphil
Impression : Héliogravure
Format des timbres : 27 x 31,77 mm vertical
Format du carnet : 143 x 72 mm
Tirage : 200.000 carnets
Tarif : 7,10 €



Mise en page : Créaphil © Tous droits réservés
Impression : Offset
Format du timbre : 40,85 x 52 mm vertical
Tirage : 48.000 timbres-poste
Feuille de 6 timbres-poste avec enluminures
Tarif : 2,20 €

Ces timbres sont en vente à l'Office des Timbres, au Musée des Timbres et des Monnaies, dans les bureaux de poste et les guichets philatéliques de la Principauté, auprès des négociants monégasques en philatélie, ainsi qu'au Musée de la Poste et au Carré d'Encre à Paris. Ils sont proposés aux abonnés et clients, conjointement aux autres valeurs du programme philatélique de la 1^{ère} partie 2017.

ORGANISATION

LE SECRETARIAT DU DASS ACCUEILLE 3 NOUVELLES COLLABORATRICES

Suite à des départs à la retraite et des évolutions de carrière, le Secrétariat du Département des Affaires Sociales et de la Santé a enrichi ses effectifs de 3 personnes. Toutes sont entrées en fonction le 3 janvier :



Céline DERI, Chef de Section

Céline DERI entre dans l'Administration en 1998, au Centre de Presse, puis intègre le Conseil National en 2003. Après un parcours professionnel dans le secteur privé, elle reprend ses fonctions au Conseil National en 2013.

Mme DERI est depuis le début de l'année en charge de la communication au Secrétariat du Département des Affaires Sociales et de la Santé (DASS).

Elle devient notamment le nouveau référent JDA pour ce Département (Lien entre la Direction de la Communication et les Directions et Services dépendants du Département qui le concerne, le référent JDA joue un rôle essentiel dans l'élaboration - choix des sujets, mise en relation avec les différents interlocuteurs, compléments d'information - de votre journal interne).

« Ma mission de chargée de communication du DASS est d'optimiser un choix d'actions de communication efficaces, avec des dispositifs pertinents, pour une communication au centre d'une véritable dynamique commune entre les entités, Services et Directions qui composent le Département. C'est une opportunité unique pour une communicante de travailler au centre décisionnel du domaine social et de la santé en Principauté. »



Nathalie JULIEN, Chargé de Mission

Nathalie JULIEN a mené l'essentiel de sa carrière professionnelle dans le secteur privé en qualité d'avocat, puis de juriste en droit social au sein d'un groupe international installé en Principauté. Elle est aujourd'hui Chargé de Mission au sein du Secrétariat du Département des Affaires Sociales et de la Santé, avec pour attribution le traitement des dossiers juridiques.

« Après avoir appliqué les textes en matière de droit du travail, cette nomination représente notamment pour moi l'opportunité et le privilège de participer à présent à l'évolution des politiques en matière d'emploi et de droit du travail conduites par le Département des Affaires Sociales et de la Santé », indique-t-elle.



Pauline GOPCEVIC-AUSSET, Attaché principal

Forte d'un DUT « Techniques de Commercialisation », d'un Bachelor of Business obtenu à l'Université de la Sunshine Coast (Australie), et d'un Master « Management et Stratégies d'Entreprises », Pauline GOPCEVIC-AUSSET a fait son entrée au Secrétariat du Département des Affaires Sociales et de la Santé en qualité d'Attaché Principal.

Ses missions : se charger du Secrétariat du Directeur Général, Virginie COTTA, et de la préparation des Conseils de Gouvernement, ainsi qu'assister le Département pour la frappe administrative. « Contribuer au développement du DASS est une opportunité que je suis heureuse de pouvoir saisir », livre-t-elle.

SANTE

DU NOUVEAU CONCERNANT LES CARTES D'ASSURES SPME

Cette année, vous avez reçu votre carte d'affiliation au Service des Prestations Médicales de l'Etat (SPME) plus tôt qu'à l'accoutumée, mais aussi en double, afin de faire plus facilement bénéficier votre (ou vos) ayant(s) droit de la Feuille de Soins Electronique (FSE). Ces dispositions s'inscrivent dans le cadre de la poursuite de la modernisation du SPME et du développement de la FSE.



L'assuré relevant du SPME, qui dispose dorénavant d'une seconde carte d'affiliation pour son (ou ses) ayant(s) droit, peut suivre les remboursements des FSE, à l'instar des feuilles de soins sur support papier, sur son compte personnel « télé-services » du Gouvernement.

Pour votre information, les noms et prénoms des ayants droit ne sont pas mentionnés sur les cartes car seuls les éléments d'identification de l'assuré sont nécessaires pour que chacun puisse bénéficier de la FSE. « De plus, les situations familiales pouvant évoluer - séparation, divorce, décès - au cours d'une année, il ne serait pas opportun que les ayants droit continuent de figurer sur la carte d'immatriculation s'ils ne relevaient plus de la couverture maladie de l'assuré. »

Le SPME innove : l'envoi, auprès des actifs et des retraités de l'Etat et de la Commune, des cartes d'affiliation pour 2017 (avec mention du code FSE) a été effectué à compter du 30 décembre et sur une période de près d'un mois. « C'est la 1^{ère} fois que les cartes SPME pour l'année à venir sont envoyées avant le 31 décembre de l'année en cours et au plus tard à la fin janvier de l'année suivante. A présent, il y a ainsi une continuité entre la date d'échéance de la carte de l'année et le début de la validité de la carte de l'an-

née n+1 », précise Candice FABRE, Chef du SPME.

Autre nouveauté : tout assuré qui a un (ou des) ayant(s) droit(s) - conjoint(e) et/ou enfant(s) - a reçu 2 cartes identiques. Pourquoi ? « Une carte est destinée à l'usage personnel de l'assuré, et l'autre, à celui de son (ou ses) ayant(s) droit. Cela facilite l'accès aux soins et le recours à la FSE par le foyer, tel que prévu par la Circulaire du SPME n°2016-01 du 11 août 2016 », poursuit Mme FABRE.

Pourquoi la carte d'immatriculation comporte-t-elle un code FSE ?

Depuis août 2016, les assurés relevant du SPME et leur(s) ayant(s) droit peuvent, s'ils le souhaitent, recourir au service de la FSE - à condition que leur praticien (médecin généraliste, médecin spécialiste ou chirurgien-dentiste) ait choisi de s'y abonner. Pour cela, ils doivent impérativement présenter la carte d'immatriculation, qui mentionne le code FSE, lors d'une consultation. Le professionnel de santé peut alors saisir le matricule et le code FSE de l'assuré pour établir, sous format électronique, et transmettre immédiatement au SPME par le biais d'Internet, une FSE.

A titre de rappel, le recours à la FSE, en dispensant de l'envoi ou du dépôt des feuilles de soins au SPME, raccourcit le délai de remboursement des frais de santé. Il contribue également à la préservation de l'environnement. La FSE est par ailleurs élaborée sur un site Internet sécurisé, selon un protocole de cryptage des données, et aucune des informations y figurant n'est stockée sur le poste informatique du praticien. A noter : si l'assuré et son (ou ses) ayant(s) droit en font la demande, le praticien peut imprimer et leur remettre un justificatif reprenant les éléments transmis électroniquement au SPME.

INTERVIEW

ROLE ET DEROULEMENT DES REUNIONS ANNUELLES DE LA COMMISSION D'INSERTION DES DIPLOMES

Tel que prévu par l'article 4 de l'Arrêté Ministériel n°2010-77 du 16 février 2010 portant création d'une Commission d'Insertion des Diplômés, ses Membres se réunissent une fois par an (la dernière réunion a eu lieu le 15 décembre dernier). Pourquoi ? Qui est concerné ? Et sur quoi portent les échanges ? Les réponses de Maryse BATTAGLIA, Conseiller Technique au Département des Affaires Sociales et de la Santé, en charge de la Cellule Exécutive de cette Commission.



Maryse BATTAGLIA, Conseiller Technique au Département des Affaires Sociales et de la Santé, en charge de la Cellule Exécutive de la Commission d'Insertion des Diplômés.

Pouvez-vous rappeler la mission de la Commission d'Insertion des Diplômés (CID) ?

Créée en 2010 lors de la prise de fonction de Stéphane VALERI, Conseiller de Gouvernement-Ministre des Affaires Sociales et de la Santé, la CID doit œuvrer, conformément au souhait de S.A.S. le Prince Souverain, au maintien en Principauté de la richesse intellectuelle de notre jeunesse. Ainsi, elle offre des perspectives d'avenir et des opportunités de travail pour les jeunes diplômés monégasques et résidents dans les secteurs privé et public, et soutient le retour à Monaco des diplômés expatriés.

Quels sont les objectifs et les résultats de ses réunions annuelles ?

Le but est de rappeler que la jeunesse est au cœur des préoccupations du Gouvernement Princier et, qu'effectivement, la situation des jeunes diplômés de l'enseignement supérieur mérite une attention soutenue, que l'obtention du baccalauréat doit s'accompagner d'un choix raisonné et instruit de la spécialité de formation à entreprendre, dans la mesure où elle aura forcément une influence sur l'accès à l'emploi et sur la qualité de l'insertion professionnelle.

Ces échanges nourris depuis plus de 6 années ont contribué, sans aucun doute, à mettre en évidence certaines difficultés d'insertion et d'information de nos jeunes et d'y apporter des actions correctives : un accompagnement plus personnalisé, une sensibilisation accrue des chefs d'entreprise, une meilleure connaissance des secteurs d'activités générateurs d'emplois en Principauté...

Les Membres de la Commission soutiennent l'enjeu majeur que constitue l'insertion des diplômés dans le

pays et chacun, dans ses prérogatives, poursuit dans cette voie.

Qui sont ces Membres ?

Placées sous la présidence du Ministre d'Etat, ces réunions se tiennent en présence :

- des Conseillers de Gouvernement-Ministres ;
- du Directeur du Travail ;
- du Directeur des Ressources Humaines et de la Formation de la Fonction Publique ;
- du Directeur de l'Education Nationale, de la Jeunesse et des Sports ;
- du Président du Conseil National ;
- d'un Représentant du Conseil Economique et Social ;
- d'un Représentant de la Fédération des Entreprises Monégasques ;
- d'un Représentant de l'Association Monégasque des Activités Financières ;
- d'un Représentant de la Jeune Chambre Economique.

Comment se déroulent ces réunions ?

En ma qualité de Conseiller Technique, en charge de la Cellule Exécutive placée sous l'autorité du Conseiller-

Ministre Stéphane VALERI, je présente aux Membres mon rapport d'activités en 4 points principaux :

- L'accueil des diplômés : leurs études, la gestion de leurs demandes (stages, emploi, souhaits d'informations...), et les résultats. Pour information, 917 diplômés de 31 nationalités différentes ont été reçus depuis 2010 - 64 % d'entre eux ont un niveau d'études égal ou supérieur à bac+ 4.
- Le soutien aux expatriés : chaque situation est exposée de manière non nominative, et les Membres sont informés des avancées de chaque dossier - 16 expatriés ont pu bénéficier avec succès de cet accompagnement.
- Les prospections en entreprises : stages et recrutements, recensement et anticipation de leurs besoins en personnels. Quelques chiffres sur ce sujet pour la période 2010-2016 : 134 partenariats Etat-entreprises ont été signés ; 208 diplômés ont été placés, dont 170 ont profité d'une bourse d'études octroyée par l'Etat ; 143 diplômés ont béné-

ficié d'un stage exigé par leur cursus de formation ; 174 étudiants et/ou diplômés ont été reçus par des professionnels afin d'obtenir des conseils sur certaines spécialisations.

- Propositions et actions à mettre en œuvre pour l'année à venir : il s'agit d'un moment privilégié qui permet des échanges constructifs avec l'ensemble des Membres et de soumettre

des propositions telles que la modification du Protocole d'Accord avec les entreprises, la création d'un questionnaire recensant les besoins des entreprises partenaires, l'administration d'une

enquête à mener auprès des lycéens/étudiants, le format d'une Après-Midi Découverte Professionnelle, ou encore la participation à une journée Portes Ouvertes.

ACTU EN IMAGES

VŒUX AUX PROFESSIONNELS DE LA SANTE

En présence de S.A.S. le Prince Souverain, Patrick BINI, Directeur du Centre Hospitalier Princesse Grace (CHPG), avec à ses côtés, notamment, Stéphane VALERI, Conseiller-Ministre des Affaires Sociales et la Santé, André GARINO, Président du Conseil d'Administration, et Georges LISIMACHIO, Chef du Cabinet Princier, a présenté le 17 janvier ses vœux à l'ensemble des professionnels de l'hôpital. Une occasion pour lui de dresser un bilan complet de l'année écoulée (les avancées des travaux du Nouvel Hôpital, le résultat budgétaire maîtrisé pour la 9^e année consécutive ou encore le taux élevé de satisfaction des patients).

Marquant, par Sa présence, Son attachement au CHPG et à ses personnels, S.A.S. le Prince Souverain a fait valoir qu'« avec plus de 2700 salariés, l'établissement est l'un des plus importants employeurs de notre pays, au travers de ses nombreuses composantes que sont l'hôpital lui-même, mais également des institutions rattachées telles le Centre Rainier III, le Cap Fleuri et A Qietüdine. C'est dire l'ampleur des missions qui lui sont confiées dans le domaine social et celui des soins. Mon Gouvernement se doit donc d'être à son écoute et de suivre étroitement ses activités ».



© Gaëtan LUCI / Palais Princier



Stéphane VALERI a par ailleurs présenté ses vœux aux personnels du Cap Fleuri le 24 janvier...



... et fait de même avec ceux de la Résidence A Qietüdine le 26 janvier.

MODE D'EMPLOI

COMMENT LES TUNNELS DE LA PRINCIPAUTE SONT-ILS EXPLOITES, SECURISES ET ENTRETENUS ?

L'exploitation et la sécurisation de la dizaine de tunnels que compte Monaco sont assurées par le Centre Intégré de Gestion de la Mobilité (CIGM), Section de la Direction de l'Aménagement Urbain (DAU), tandis que leur maintenance est prise en charge par sa Section « Énergie ». Un travail important au regard de l'accroissement de la circulation souterraine en Principauté.



Le Tunnel sous le Rocher est l'un des nombreux ouvrages souterrains de Monaco gérés par la DAU.

Parmi ses missions de gestion et d'amélioration de la mobilité en Principauté, le CIGM est chargé de surveiller les tunnels, d'exploiter leurs équipements et d'y déclencher les scénarios de secours. Pour cela, il dispose d'une salle d'exploitation avec écrans de contrôle active 24h/24 et 7 jours/7 - 2 opérateurs y sont en permanence présents et la plupart du temps supervisés par un chef d'équipe.

« D'ici, nous pouvons tout d'abord détecter tout problème dans les ouvrages grâce aux caméras de surveillance, qui y assurent une couverture vidéo totale »,

expose Stéphane PORCU, Contrôleur au CIGM. « Notre système informatique analyse en effet continuellement l'ensemble des images et nous avertit immédiatement en cas de situation anormale - un véhicule accidenté, arrêté ou en contresens, la présence d'un objet sur la chaussée, d'un piéton ou de fumée... »

Cette dernière peut alors être observée en direct, mais également 30 secondes avant son signalement grâce à l'envoi automatique, par le système, d'un enregistrement vidéo. « De cette manière, nous avons la possibilité de déterminer, par

exemple, les circonstances d'un accident et les types de véhicules impliqués, ce qui nous permet ainsi de renseigner les services de secours précisément et de proportionner leur intervention. »

Depuis cette salle, le CIGM peut par ailleurs contrôler tous les équipements des tunnels et des alentours afin de sécuriser les lieux, éviter le sur-accident, faciliter le travail des secours et limiter les embouteillages : « Nous pouvons déclencher les systèmes de désenfumage, renforcer les éclairages, ou encore fermer un tunnel à l'aide de barrières, mais aussi, en périphérie de

l'ouvrage, gérer les feux tricolores et les panneaux à messages variables ».

La maintenance de ces équipements de sécurité est assurée par la DAU dans le cadre de marchés d'entretiens conclus avec des entreprises spécialisées : « En lien étroit avec le CIGM, nous procédons régulièrement à des tests pour vérifier leur bon fonctionnement et veillons à ce que ces sociétés respectent des cahiers des charges préétablis », expliquent Régis FONTANEZ et Christian NAVARRO, respectivement Chef de Section et Chef de Bureau à la Section « Énergie ».

« A titre d'exemple, les bornes d'appel d'urgence, reliées au CIGM, sont testées tous les mois par le prestataire. En cas de panne, ce dernier doit intervenir en 1 heure et remettre en exploitation les installations concernées en 24 heures maximum. »

GRUPE DE TRAVAIL « SECURITE DES TUNNELS »

Afin d'améliorer sans cesse la sécurité des tunnels de la Principauté, un groupe de travail comptant des membres de la DAU, du Corps des Sapeurs-Pompiers, de la Direction de



Les opérateurs de la salle d'exploitation du CIGM veillent 24h/24 à la sécurité des tunnels de la Principauté.

la Sûreté Publique et de la Direction des Travaux Publics a été constitué. Il se réunit chaque mois pour fixer les procédures, discuter d'éventuels problèmes rencontrés et décider des travaux d'amélioration à

mener. Il intervient également dans la conception des ouvrages, comme ce fut le cas pour celle du Tunnel Albert II, mis en service en juillet dernier. Pour l'aider dans son travail, il peut faire appel à des experts.

Monaco : bon élève en matière de sécurité des tunnels urbains

En 2014, l'hebdomadaire consacré à l'automobile Auto Plus avait publié une enquête faisant état de la sécurité des tunnels en France et en Principauté. Celle-ci s'était notamment penchée sur la mise en application d'une circulaire qui rappelait, suite à la catastrophe du tunnel du Mont-Blanc (39 morts en 1999), les équipements nécessaires à la sécurisation de tels ouvrages.

Si, pour la France, les résultats de cette enquête étaient plutôt mitigés, pour Monaco, en revanche, le bilan était positif : son auteur y avait en effet constaté des tunnels bien éclairés, des bornes d'appel d'urgence en fonction et assurant une réponse rapide, des sorties de secours bien visibles ou encore des espaces permettant de quitter un véhicule et de circuler à pied en cas d'accident. Et ce, même dans les tunnels anciens, comme celui sous le Rocher.

NOMINATION

ANTHONY DE SEVELINGES PREND LA TETE DU SERVICE DE MAINTENANCE DES BATIMENTS PUBLICS



Depuis le 16 janvier, Anthony de SEVELINGES remplace Olivier IMPERTI au poste de Chef du Service de Maintenance des Bâtiments Publics (SMBP).

Après avoir obtenu un diplôme d'ingénieur en génie civil et participé à la conduite des travaux du tramway de Nice, M. de SEVELINGES est entré dans l'Administration en 2005 au Service des Travaux Publics, en tant que Chef de Section, avec pour mission l'urbanisation des terrains SNCF. Puis il a

intégré, en 2009, la Direction de l'Aménagement Urbain en qualité de Chef de Division des espaces publics, avant de rejoindre le SMBP.

« Cette nomination représente pour moi un honneur et une évolution importante dans ma carrière au sein de l'Administration. Je vais maintenant m'attacher à poursuivre la qualité de service mise en place par mes prédécesseurs dans l'entretien des bâtiments et la sécurité des personnes, et

développer les outils de gestion du patrimoine immobilier pour une meilleure lecture des travaux réalisés au fil des ans et une planification des opérations à venir. Je souhaite également étendre la communication auprès des usagers concernant la consommation énergétique et son impact environnemental. Il sera d'ailleurs essentiel de continuer à œuvrer en faveur de la transition énergétique afin d'atteindre les objectifs fixés par S.A.S. le Prince Souverain. »

FOCUS

LE DÉVELOPPEMENT DU SERVICE DE VELOS A ASSISTANCE ELECTRIQUE

Mis en place en 2010 par le Gouvernement Princier et la Compagnie des Autobus de Monaco (CAM), le service de vélos à assistance électrique par abonnement n'a depuis cessé d'étoffer son offre et de gagner en qualité. Un développement en faveur de l'éco-mobilité en Principauté qui est mené sous l'impulsion de la Direction de la Prospective, de l'Urbanisme et de la Mobilité (DPUM).



L'une des 3 dernières stations de vélos à assistance électrique mises en service est la station « Lazare Sauvaigo », située face à l'entrée du Lycée Technique et Hôtelier de Monaco.

Entre septembre 2016 et janvier 2017, 3 nouvelles stations de vélos à assistance électrique ont été installées à Monaco : « Palais Princier », « Hector Otto » et « Lazare Sauvaigo ». La ville dispose donc désormais de 15 stations proposant près de 100 vélos. « Et le service va encore être développé : une 16^e station sera ouverte en mai à proximité du Yacht Club de Monaco, ce qui portera le nombre total de vélos disponibles à 110, alors qu'un autre projet devrait

voir le jour très prochainement à Monte-Carlo », précise Séverine CANIS-FROIDEFOND, Directeur de la Prospective, de l'Urbanisme et de la Mobilité. Le Gouvernement est ainsi engagé dans l'amélioration permanente d'une offre déjà très satisfaisante : « Les nouvelles stations vont permettre de fournir des abonnements aux nombreuses personnes intéressées par ce service qui étaient sur liste d'attente et accroître encore le nombre

d'utilisateurs, aujourd'hui d'environ 700. A la fin du 1^{er} semestre 2017, il y aura par ailleurs 1 vélo pour 349 habitants ; à titre de comparaison, il y a en France comme en Europe 1 vélo pour 670 à 910 habitants dans les agglomérations qui en comprennent entre 50.000 et 500.000 », poursuit Mme CANIS-FROIDEFOND. « Sans compter que nombre d'aménagements ont été effectués pour fiabiliser le système. »

LE TRAVAIL DE LA DPUM

L'exploitation et la maintenance des vélos et stations sont à la charge de la CAM, qui est sous la tutelle de la DPUM. Mais cette direction, et plus précisément son pôle « Mobilité », ne se contente pas d'une supervision dans le fonctionnement du service : « Nous incitons la CAM à développer sans cesse ces installations, et recherchons avec elle, en collaboration avec la Direction de l'Aménagement Urbain (DAU), les

lieux d'implantation idéaux. Il faut en effet trouver des sites plats, faciles d'accès, proches d'une alimentation électrique basse tension, et ne pas empiéter sur les stationnements existants. Nous vérifions également que les délais de mise en œuvre et les cahiers des charges soient respectés ».

« MOBILITE DOUCE »

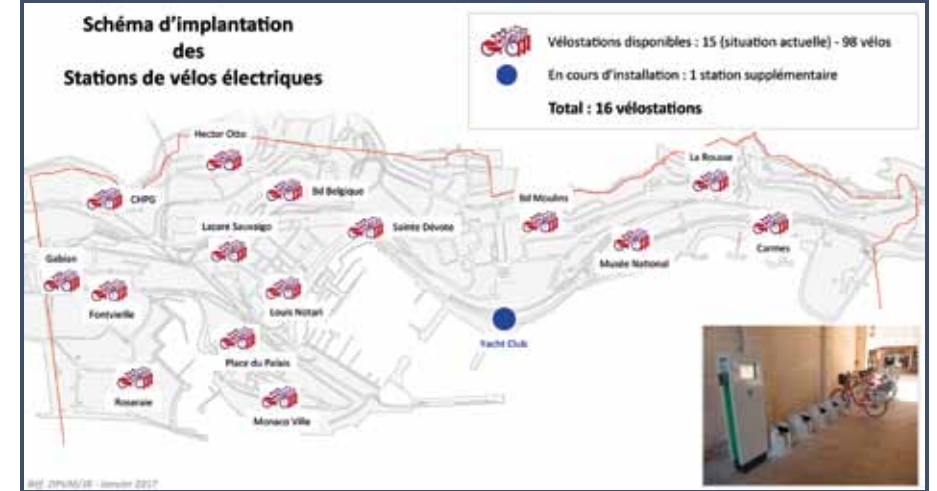
Ce service s'inscrit dans le cadre de la politique de mobilité du Gouvernement, et plus particulièrement dans celui de la politique de mobilité dite « douce », qui vise à l'amélioration de la qualité de l'air et à la réduction des émissions de gaz à effet de serre : « A ce titre, la DPUM collabore également, avec la CAM, au développement des transports en commun, et avec la DAU, à celui des voies piétonnes, des ascenseurs et des escalators afin d'inciter à la marche à pied ».

Un service propre et moderne

Compte tenu de la topographie de la Principauté, le Gouvernement a souhaité que ces vélos soient dotés d'une assistance électrique. D'une autonomie de 20 à 25 km, cette dernière dispose de 3 modes (faible, intermédiaire, élevé) et d'un « turbo » contrôlables sur un écran embarqué qui indique aussi la vitesse, le kilométrage et l'état de charge de la batterie. Ces vélos sont en

outre équipés de feux, d'un dérailleur 7 vitesses, d'un panier à l'avant, d'un porte-bagages à l'arrière, d'une sonnette et d'un antivol. L'abonnement, dont la souscription peut être demandée par mail (velos@cam.mc) ou directement à l'agence de la CAM (3 Avenue J.F. Kennedy), est de 15 € par trimestre (Seules conditions : être âgé d'au moins 16 ans,

apte à la pratique du vélo, et titulaire d'une assurance responsabilité civile). Les 2 premières heures d'utilisation sont comprises dans l'abonnement. Au-delà, il faut s'acquitter de 2 € par demi-heure supplémentaire entamée jusqu'à 7 heures, puis de 10 € par heure supplémentaire entamée (Durée maximale d'une utilisation : 24 heures).



TRANSPORTS LE MINISTRE D'ETAT A RECU GUILLAUME PEPY



Le Président du directoire de la SNCF s'est rendu en Principauté le 13 janvier pour participer à une réunion de travail avec Serge TELLE, Ministre d'Etat, Marie-Pierre GRAMAGLIA, Conseiller de Gouvernement-Ministre de l'Équipement, de l'Environnement et de l'Urbanisme, Jean CASTELLINI, Conseiller de Gouvernement-Ministre des Finances et de l'Économie,

Robert COLLE, Secrétaire Général du Gouvernement, et Séverine CANIS-FROIDEFOND, Directeur de la Prospective, de l'Urbanisme et de la Mobilité et Commissaire du Gouvernement près la SNCF. Objet de cette réunion : le perfectionnement des liaisons ferroviaires avec la région PACA, qui constitue

un axe important de la politique de mobilité du Gouvernement Princier. Ses Services sont en effet déjà mobilisés, notamment, dans l'amélioration de la ligne Mandelieu-Vintimille, la participation au financement des travaux d'allongement des quais de la gare de Nice-Riquier et un audit de la desserte de la gare de Monaco.

A LA DECOUVERTE DE NOS METIERS SECRETARE DES RELATIONS EXTERIEURES A LA DIRECTION DES AFFAIRES INTERNATIONALES

Parmi les métiers représentés au sein des Directions du Département des Relations Extérieures et de la Coopération (DREC), figure celui de Secrétaire des Relations Extérieures (SRE). Elisabeth LANTERI-MINET, Directeur des Affaires Internationales, nous explique plus précisément en quoi consiste le travail d'un SRE dans sa Direction, et détaille les compétences qu'il met au service du Gouvernement Princier.

Quelles sont les missions d'un SRE de la Direction des Affaires Internationales (DAI) ?

La DAI se compose de 2 Pôles thématiques - « Droits de l'Homme » et « Environnement » - au sein desquels collaborent des SRE dont la mission est de contribuer à la mise en œuvre de la politique internationale de la Principauté, conformément aux priorités et orientations fixées par S.A.S. le Prince Souverain.



Elisabeth LANTERI-MINET, Directeur des Affaires Internationales (au centre), entourée des SRE de la DAI. De gauche à droite : Alexis POYET, Corinne MAGAIL, Anaïs FANJAT, Tidiani COUMA, Justine AMBROSINI et Céline VAN KLAVEREN-IMPAGLIAZZO (absente sur la photo : Chloé PETRUCCELLI).

Chaque SRE est référent de plusieurs Organisations internationales. Il assure, en lien avec les Représentations Permanentes (Ambassades) de la Principauté, l'interface entre les décisions Gouvernementales et l'engagement de Monaco au sein desdites Organisations, en particulier sur les thématiques prioritaires de la Principauté.

De manière concrète, dans le cadre du suivi des travaux des Organisations internationales, il propose une définition du positionnement de Monaco, s'assure de sa mise en œuvre au sein des instances internationales et procède au suivi des engagements de la Principauté. Le SRE contribue également à la gestion

et au suivi des contributions financières versées par le Gouvernement Princier aux Organisations internationales.

Les SRE représentent Monaco et/ou coordonnent et préparent la participation des délégations à divers réunions internationales pertinentes, ainsi que l'accueil de certaines manifestations.

Pouvez-vous exposer le travail effectué par des SRE pour un dossier récent ?

Fin 2016, les SRE du Pôle « Droits de l'Homme » ont participé à 2 processus d'évaluation de la mise en œuvre de Conven-

tions internationales par Monaco : celle du Conseil de l'Europe sur la lutte contre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique (Convention d'Istanbul) et la Convention des Nations Unies contre la torture.

Le SRE coordonne l'élaboration des rapports sur la mise en œuvre des Conventions internationales dont Monaco est Partie. Ce travail transversal mobilise en général plusieurs Départements ministériels.

La remise de ces rapports est suivie d'un Dialogue avec le Comité concerné et/ou d'une visite d'évaluation en Principauté. Dans ces cas, le SRE coordonne la

participation de la délégation monégasque au Dialogue et organise la visite.

Quelles sont les formations, expériences et qualités requises pour exercer ce métier ?

Au regard des missions dévolues à la DAI, les SRE disposent d'une formation en droit international ou en sciences politiques. Ils ont en général une spécialisation, en lien avec les axes prioritaires de la politique internationale monégasque (par exemple, en droit de la mer, droit de l'environnement, etc.).

En termes d'expérience, bien entendu, avoir exercé au sein d'une Organisation internationale ou dans le domaine des relations internationales est un atout qui s'accompagne généralement de la maîtrise de langues étrangères, et en particulier de l'anglais, qui est indispensable.

Pour les qualités requises, les capacités d'analyse et rédactionnelles doivent être accompagnées de réactivité et d'un fort esprit d'équipe. Il faut avoir le goût du voyage et le sens du relationnel.

ACTU EN IMAGES VŒUX AUX CORPS DIPLOMATIQUE ET CONSULAIRE



En présence de Serge TELLE, Ministre d'Etat, de Georges LISIMACCHIO, Chef de Cabinet de S.A.S. le Prince Souverain, et du Lieutenant-Colonel Laurent SOLER, Chambellan de S.A.S. le Prince Souverain, le Conseiller de Gouvernement-Ministre des Relations Extérieures et de la Coopération a présenté, le 9 janvier, ses vœux aux Corps Diplomatique et Consulaire accrédités en Principauté.



Accompagné de S.E. M. Claude COTTALORDA, Ambassadeur de Monaco en France, Gilles TONELLI a accueilli, le 17 janvier, près de 90 Ambassadeurs pour la traditionnelle cérémonie des vœux aux Ambassadeurs accrédités auprès de la Principauté et en résidence en France.

REUNION DE CADRAGE DU GIEC A MONACO



La Principauté a accueilli, du 6 au 9 décembre, la réunion de préparation du Rapport Spécial sur le Changement Climatique, les Océans et la Cryosphère du GIEC (Groupe d'experts Intergouvernemental sur l'Evolution du Climat), dont la rédaction mobilise depuis janvier 2015 S.A.S. le Prince Souverain, le Gouvernement Princier et la Fondation Prince Albert II.



Au cours de la cérémonie d'ouverture de ce rendez-vous qui a réuni plus de 100 experts en provenance de 40 pays, S.A.S. le Prince Souverain et Hoesung LEE, Président du GIEC, ont tous deux prononcé une allocution. Ils se sont ensuite entretenus en privé avant de rencontrer les médias.

« REPAS DE FIN D'ANNEE » DU SECRETARIAT DU DREC



Comme tous les ans, Gilles TONELLI a offert à ses collaborateurs du Secrétariat du Département des Relations Extérieures et de la Coopération un déjeuner pour clôturer l'année. Dans une ambiance conviviale, ils se sont retrouvés au Petit Bar, à Monaco-Ville, le 6 janvier.



COOPERATION INTERNATIONALE DEPLACEMENT D'UNE DELEGATION MONEGASQUE A MADAGASCAR

En marge du 16^e Sommet de la Francophonie, qui s'est tenu les 26 et 27 novembre à Antananarivo, Serge TELLE, Ministre d'Etat, Gilles TONELLI, Conseiller de Gouvernement-Ministre des Relations Extérieures et de la Coopération, et Bénédicte SCHUTZ, Directeur de la Coopération Internationale, se sont rendus avec une délégation à Madagascar, pays d'intervention privilégié de la politique de coopération au développement du Gouvernement Princier depuis plus de 10 ans.



Serge TELLE et Gilles TONELLI ont notamment visité le centre Enda Madagascar OI, qui accueille des enfants en situation de rue.

Madagascar, pays orphelin de l'aide internationale où la pauvreté est prégnante (90 % de la population vit sous le seuil de pauvreté, selon la Banque Mondiale), est particulièrement concerné par les Objectifs de Développement Durable « pas de pauvreté » (ODD1), « faim zéro » (ODD2), « bonne santé et bien-être » (ODD3), « éducation de qualité » (ODD4) et « travail décent et croissance économique » (ODD8). Ces Objectifs centrés sur l'être humain sont au cœur de l'action de la Direction de la Coopération Internationale (DCI).

En effet, la Coopération monégasque soutient à Madagascar plus de 20 projets dans les domaines de

la lutte contre le paludisme, la drépanocytose et le VIH Sida, l'appui aux enfants en situation de rue, la sécurité alimentaire ou encore le soutien aux personnes en situation de handicap. Parmi ses partenaires, on peut notamment citer l'Institut Pasteur, le Programme Alimentaire Mondial et Médecins du Monde, ainsi que de nombreuses ONG locales.

Ce déplacement, qui a eu lieu du 22 novembre au 2 décembre, avait ainsi pour objectif de rencontrer l'ensemble de ces partenaires, mais aussi de renforcer la coopération bilatérale et institutionnelle entre la Principauté et Madagascar.

UN PROGRAMME RICHE

Signatures d'accords avec le Gouvernement malgache et des partenaires, visites de terrain, rencontres avec les bénéficiaires des projets soutenus et les équipes sur place...

Et ce, à Antananarivo, Antsirabe, Ambositra, et Fianarantsoa. Le programme de la délégation, très chargé, a entre autres été marqué par :

- la signature d'un Accord-cadre par Serge TELLE et le Professeur Lalatiana ANDRIAMANARIVO, Ministre de la Santé Publique de Madagascar, en présence de représentants de l'Organisation Mondiale

de la Santé, qui prévoit notamment d'améliorer l'accès à des soins de qualité dans les structures publiques pour les populations les plus vulnérables ;

- la signature d'un accord avec l'Alliance du Vaccin (GAVI), organisation internationale, pour accélérer la vaccination de milliers d'enfants à Madagascar, ainsi que dans les pays en développement prioritaires pour la Principauté (Burkina Faso, Burundi, Mali, Mauritanie, Niger et Sénégal) ;

- la signature d'un accord avec le GRET pour lutter contre la malnutrition infantile grâce à un programme d'éducation nutritionnelle innovant destiné à 12.000 familles des quartiers défavorisés d'Antananarivo ;
- l'inauguration de la salle de formation du Centre National de Lutte contre le Paludisme, financée par le Gouvernement Princier ;
- la visite du bloc opératoire de chirurgie cardiaque de l'hôpital militaire de Tananarive (Médecins du Monde), qui permettra à l'équipe chirurgicale formée d'effectuer des opérations à cœur fermé en totale autonomie ;



Gilles TONELLI à la rencontre d'une micro-entrepreneuse bénéficiaire du projet de l'association malgache VAHATRA.

- la participation aux activités de Vahatra, agence locale malgache de micro-crédit pour les familles très précaires en milieu péri-urbain.

Par ailleurs, des rencontres avec l'équipe du Consulat et avec les Volontaires Internationaux de Monaco, jeunes diplômés en mission longue durée à Madagascar, comme Myriam LANDAU, infirmière monégasque en poste à l'Institut Pasteur à Antananarivo, ou Sophie HIERNAUX, qui travaille auprès d'enfants en situation de handicap, ont été organisées.

COMPOSITION DE LA DELEGATION

Outre M. TELLE, M. TONELLI, et Mme SCHUTZ, la délégation

était composée de S.E. M. Claude COTTALORDA, Ambassadeur de Monaco en France, accompagné par 2 de ses collaborateurs, ainsi que de Cyril JUGE, Consul de Monaco à Madagascar, et Niry RABEMANOLONTSOA, Vice-Consul.

L'ensemble de la mission a été coordonné par Sophie ROBIN-ALIPRANDI, Responsable Programmes à la DCI, et Bérengère ANDRIAMIALISON, Coordinatrice Pays en poste à Tananarive.

DEFI SOLIDAIRE QUE DEVIENNENT LES MICRO-ENTREPRENEURS SOUTENUS ?

Du 1^{er} au 30 juin dernier, vous avez été plus de 800 à voter pour vos projets préférés dans le cadre du Défi Solidaire de l'Administration, démontrant ainsi votre intérêt pour les actions d'aide au développement soutenues par le Gouvernement Princier. Vous serez heureux d'apprendre que les 52 micro-entrepreneurs que vous aviez sélectionnés ont déjà remboursé 13.159 € sur le montant total de 23.000 € qui leur avait été prêté par la Direction de la Coopération Internationale (DCI), preuve que cette opération innovante et participative leur a véritablement permis de créer ou de développer



Le micro-crédit octroyé à Yuleisi grâce au Défi Solidaire bénéficie notamment à son jeune fils, Matias.

une activité génératrice de revenus.

Une équipe de Babyloan, la plateforme de micro-crédit avec laquelle la DCI s'est

associée pour le Défi Solidaire, est par exemple allée en Equateur rencontrer Yuleisi, la micro-entrepreneuse qui avait remporté le plus de suffrages : grâce

aux 1060 € qu'elle a empruntés et dont elle a déjà remboursé 441 €, cette productrice de cacao biologique de 23 ans a pu acheter des plants et du matériel agricole, ce qui a accru ses capacités d'exploitation. Aujourd'hui, sa production est « abondante » et « elle peut vendre sa récolte à bon prix » à une coopérative de cacao.

Le Gouvernement a décidé de reconduire cette opération en 2017. Alors rendez-vous prochainement pour un second Défi Solidaire afin que, de nouveau, de petits prêts fassent de grandes histoires !



L'ŒIL DES **PHOTOGRAPHES**

Dans chacun de ses numéros, le Journal de l'Administration vous propose de découvrir une sélection des plus belles photographies de Charly GALLO et Manuel VITALI.

Nos photographes ont cette fois choisi des clichés du 41^e Festival International du Cirque de Monte-Carlo, qui s'est tenu du 19 au 29 Janvier, et des célébrations de la Sainte Dévote, Sainte Patronne de Monaco, qui ont eu lieu les 26 et 27 janvier.

